

Actualités sur la protection de l'enfance et l'adoption

Mardi 3 novembre 2015

Centre de conférence ministériel – PARIS 15^{ème}

1. La prise en compte des enjeux de l'adoption internationale dans la COG de l'AFA pour 2015-2017

- ✓ Optimiser le nombre d'adoptions internationales réalisées par l'intermédiaire de l'AFA
- ✓ Renforcer l'information et l'accompagnement des candidats notamment pour l'adoption des enfants à besoins spécifiques
- ✓ Renforcer l'appui aux départements afin d'améliorer l'information l'accompagnement et le suivi des candidats
- ✓ Optimiser le pilotage interne et les ressources

2. Le renforcement de la gouvernance de l'adoption nationale et internationale

- ✓ Objectifs poursuivis : mieux répondre aux besoins des enfants, mieux répondre aux besoins d'information et d'accompagnements des parents, développer l'information et la formation des professionnels, favoriser les synergies entre les différents volets de la protection de l'enfance, simplifier les procédures pour les départements....
- ✓ Modalités : mission conjointe IGAS-IGAE chargée d'examiner les modalités du regroupement entre l'AFA et le GIPED en cours
- ✓ En parallèle, recherche d'un vecteur législatif permettant d'inscrire ce rapprochement dans la loi
- ✓ Calendrier : démarrage de la nouvelle structure prévue pour le 1^{er} janvier 2017

1. La feuille de route relative à la protection de l'enfance 2015-2017

✓ Dispositions de la PPL protection de l'enfant en discussion au Parlement: permettre une évolution du statut de l'enfant confié en construisant, dans son intérêt, un projet de vie plus pérenne qui peut être une adoption :

- Examen régulier de la situation des enfants confiés (articles 7 et 11)
- Sécurisation de l'adoption simple (article 12)
- Mise en place de passerelles entre juge des enfants et juge aux affaires familiales (article 17 bis)
- Substitution de la déclaration judiciaire de délaissement à la déclaration judiciaire d'abandon en la replaçant dans la partie autorité parentale du code civil et en supprimant la notion de désintérêt manifeste (article 18)

- ✓ Actions de la feuille de route complémentaires :
 - Constitution d'un groupe de travail sur les statuts de l'enfant en protection de l'enfance : de l'assistance éducative à l'adoption en passant par la délégation d'autorité, le retrait d'autorité parentale et la déclaration judiciaire d'abandon (action 38)
 - Rédaction d'un guide sur les pupilles de l'Etat à des fins de valorisation du statut (action 35), le droit de la protection de l'enfance étant une matière complexe et éclatée (entre droit privé et droit public, cinq codes et deux ordres de juridiction, administrative et judiciaire)

✓ Travaux également en cours :

- Création d'un espace collaboratif à destination des conseils départementaux et des DDCS afin de constituer un lieu ressource (bibliothèques de documents, annuaire des différents acteurs de la protection de l'enfance et adresse mail générique)
- Stabilisation technique de la base de données nationale des agréments en vue d'adoption afin de permettre son déploiement au cours de l'année 2016